



Facture

Réf. : FA1204-0006

Date facturation : 18/04/2012

Date échéance : 18/05/2012

Réf proposition commerciale : PR1202-0001

Émetteur:

Adressé à:

Frédéric FLIPPE

110 rue du Smetz
62120 CAMPAGNE-LES-WARDRECQUES

Téléphone: 06.67.96.45.94 - Fax: 03.21.98.87.39
Email: frederic@rmedia.fr
Web: http://www.rmedia.fr

Savreux Paysages

79 Rue du Noir Cornet
62500 SAINT MARTIN AU LAERT

Montants exprimés en Euros

Désignation	TVA	P.U. HT	Qté	Total HT
web_editorial - Réalisation éditoriale de 8/10 pages pour le nouveau site Savreux Sanitation Enquête terrain : (½ journée) • Photos de 3 interventions / Synthèse des métiers de la Sanitation à travers enquête terrain. Rédaction du contenu et mise en forme : (3 journées) • Achat d'images propriétaires Fotolia (env. 100€) • Création de rédactionnel sur savreux-sanitation.fr avec les données récoltées sur site. • Animations d'images pour rendre le contenu dynamique et attractif permettant une compréhension rapide de l'activité. • Intégration avec la charte graphique existante. Soucis de sobriété dans le choix des images et de la mise en forme globale. Tarification forfaitaire Pour information, tarif horaire de 70€.	0%	900,00	1	900,00

* TVA non applicable art-293B du CGI

Conditions de règlement: Règlement à 30 jours

Total HT 900,00

Règlement par virement sur le compte bancaire suivant:

Banque: Caisse d'Epargne

Code banque	Code guichet	Numéro compte	Clé RIB
16275	20500	04000316271	37

Domiciliation: 42 BIS PLACE FOCH
62500 SAINT OMER
TEL : 08.20.82.08.99
Code IBAN: FR7616275205000400031627137
Code BIC/SWIFT: CEPARFP627

Règlement TTC par chèque à l'ordre de Frédéric FLIPPE envoyé à:

110 rue du Smetz
62120 CAMPAGNE-LES-WARDRECQUES

RESERVE DE PROPRIETE :

loi du 12/05/1980 N°80335 - Le matériel/logiciel livré reste l'entière propriété de la société R'Média jusqu'au paiement intégrale du prix fixé ci-dessus.

Toute contestation sera transmise aux juridictions du siège de notre entreprise. Tout différend lié à l'interprétation, l'exécution ou la validité du présent sera soumis à la compétence exclusive du tribunal de commerce compétent.

Taux de pénalité (article L 441-6 du code de Commerce) : 3,50%. Ces pénalités sont exigibles au lendemain de la date de règlement figurant sur ce document. Les pénalités de retard sont exigibles sans qu'aucun rappel ne soit nécessaire.